

The North African print media: from reported discourse to subjective discourse

[La presse écrite maghrébine : du discours rapporté au discours subjectif]

Ikram Aya Bentounsi – Mohamed Ramzi Hechiche

DOI: 10.18355/XL.2022.15.04.09

Abstract

Recourse to the discourse of the other is inevitable in the written press. Our objective in this article is to study the subjective use of the reported speech and examine how it is employed by the journalist to better address the targeted audience. In essence, it seeks to detect the traces of the enunciator and to deduce whether he commits himself to the message(s) he tends to convey vis-à-vis the words he reports. That said, we will try to investigate the idea that he reports in his speech, explaining the different discursive strategies that allow him to intervene in the words of others while making attempts to maintain his sense of objectivity. We will, also, try to examine the effects of meaning and the narrative scope of the reported speech in order to see if there is any trace of subjectivity that displays the presence of the journalist or any other author.

Key words: Subjectivity, reported discourse, written press, effect of meaning, discursive strategies

Résumé

Le recours au discours de l'autre est inévitable dans la presse écrite. Notre objectif, dans cet article, est d'étudier l'emploi subjectif qui est fait du discours rapporté, de voir comment le journaliste s'en sert pour mieux cibler les lecteurs. Il s'agit de déceler les traces de l'énonciateur et d'en déduire s'il s'engage par rapport aux propos rapportés. Pour cela, nous essaierons de voir ce qu'il rapporte dans son discours, d'expliquer les différentes stratégies discursives qui lui permettent d'intervenir dans les propos d'autrui tout en paraissant objectif. Nous tenterons également d'examiner les effets de sens et la portée narrative du discours rapporté, de voir si une trace quelconque de subjectivité affiche la présence du journaliste ou d'autrui.

Mots-clés : Subjectivité, discours rapporté, presse écrite, effet de sens, stratégies discursives

Introduction

Le discours rapporté est communément défini comme l'accumulation de deux ou de plusieurs énoncés, *la reproduction d'un discours autre dans une énonciation enchâssante* (Rosier, 1999 : 4), c'est-à-dire que les paroles d'un premier locuteur sont rapportées par un second. Il met en relation des messages qui relèvent de situations de communication distinctes. Il s'agit de l'intégration, selon des modalités variables, d'un discours extérieur dans un premier discours.

Le discours rapporté interprète et rend en quelque sorte explicite dans le texte, un des aspects capitaux des pratiques journalistiques d'observation de la réalité, de quête et de traitement de l'information (à qui le journaliste a-t-il parlé ? Comment a-t-il su ? Qu'a-t-il lu ? (Zelizer, 1995 : 33)

Patrick Charaudeau dans son ouvrage *Grammaire du sens et de l'expression*, qualifie le recours au discours rapporté dans le discours de l'information journalistique, de

« situation problème » en précisant que :

« L'un des problèmes majeurs auquel est confronté sans cesse le discours des médias – et particulièrement celui de la presse écrite – est celui du discours rapporté. Qu'il s'agisse de traduire des dépêches d'agences ou des déclarations d'hommes politiques, ce discours navigue constamment entre une "citation" fidèle (présentée entre guillemets), mais qui peut rarement être donnée en totalité (in extenso), et une "interprétation" des faits et gestes, ainsi que des "non-dits". » (1992 : 44)

Selon cet auteur, en se servant du discours rapporté le journaliste pourrait paraître subjectif : le fait de sélectionner un passage quelconque pour le citer montre une certaine implication de la part du locuteur. Le fait de traduire les propos, et/ou les attitudes de celui dont on rapporte les paroles, dévoile également la trace du journaliste.

Étant donné son rôle important dans le discours de l'information, le discours rapporté constitue un révélateur particulièrement efficace pour étudier la subjectivation du discours journalistique parce que *« le journaliste soumet ce matériau (le discours rapporté) à un travail qui n'est jamais neutre. Le produit qui en résulte est marqué par les conditions de sa production. » (Charaudeau, 2002 :122)*

Ainsi à partir de cette étude, nous décrivons et examinons le discours rapporté des chroniques et éditoriaux des journaux constituant notre corpus, à savoir : Le Quotidien d'Oran, Le Soir d'Algérie, Liberté et l'Opinion, publiés durant la période s'échelonnant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2018, pour démontrer que le discours rapporté de presse écrite révèle une certaine liberté de pensée, de parole et d'expression et le journaliste exprime ses inquiétudes, ses positions et ses prières pour convaincre et faire réagir le lecteur à travers les propos d'autrui.

1. Le discours rapporté et la subjectivité

La tendance à la « subjectivation » s'interprète parfois par des modifications significatives dans la façon dont le journaliste rapporte et cadre le discours d'autrui. Jean Charron et Loïc Jacob précisent que :

« En fait, si, globalement, les stratégies discursives des journalistes s'orientent vers une prise de parole, alors le rapport au discours d'autrui devrait en être affecté de manière significative. » (1999 : 32)

La façon dont l'énonciateur restitue et cadre les propos d'autrui dans son propre énoncé certifie de son rapport à l'autre, et donc de sa propre identité et de celle qu'il donne à autrui.

Dans le discours rapporté journalistique, le choix des personnes et des paroles citées, la manière (directe ou indirecte par exemple) de les rapporter et d'insérer les propos d'autrui à son propre propos, le confus qui peut être maintenu à la frontière des deux discours, tout cela sert à révéler l'identité du journaliste, son intention de communication et à maintenir une certaine complicité entre lui-même, le locuteur cité et son discours.

O. Ducrot déclare :

« Je crois que les mots de la langue sont incapables de par leur nature même, de décrire une réalité. Certes les énoncés se réfèrent toujours à des situations, mais ce qu'ils disent à propos de ces situations n'est pas de l'ordre de la description. [...] Ce qu'on appelle idée, dictum, contenu propositionnel n'est constitué par rien d'autre, selon moi, que par une ou plusieurs prises de position. » (1989 : 138)

Selon cet auteur, les énoncés sont dans l'incapacité de décrire une réalité ou une parole antérieure sans l'affecter du point de vue et d'attitude du locuteur qui les rapporte. L'attitude d'un journaliste par rapport à un énoncé cité n'est pas fortuite, elle découle du désir de faire passer un message précis au lecteur.

C'est d'ailleurs ce que réaffirmait M. Bakhtine :

« Dans le discours de la vie courante, nous l'avons dit, l'homme qui parle et ce qu'il dit sert d'objet de transmission intéressée, non de représentation. » (1977 : 22)

Par ailleurs, parmi les valeurs primordiales du discours rapporté dans le discours de presse écrite, nous pouvons ainsi évoquer le fait de rendre plus plausibles aux yeux des lecteurs les articles journalistiques. C'est ainsi que l'emploi du discours rapporté sollicite souvent de la volonté de l'énonciateur de donner un aspect convaincant et séduisant aux articles.

L'examen de la subjectivité dans le discours de presse doit surtout donner une grande valeur aux formules introductives du discours rapporté, car elles sont un point favorisé de manifestation de la subjectivité journalistique.

R. Martin (Martin, 1983 :59) remarque que les verbes comme « **apprendre, démontrer, se figurer, prétendre, révéler, supposer** » introduisent moins naturellement le discours direct, car ils évaluent la proposition qu'ils introduisent.

Le verbe **dire** est le verbe de déclaration le plus courant, mais il en existe beaucoup d'autres utilisés dans le discours rapporté de notre corpus à savoir : *affirmer, ajouter, annoncer, apprendre, assurer, avertir, avouer, certifier, confirmer, constater, crier, déclarer, s'écrier, entendre dire, faire remarquer, faire savoir, garantir, hurler, indiquer, informer, jurer, objecter, préciser, prévenir, promettre, raconter, reconnaître, remarquer, répéter, répliquer, répondre, souligner, soutenir.*

Parfois, les propos rapportés sont introduits par des verbes de paroles ou des syntagmes nominaux formés à partir de la nominalisation de verbes de paroles. Mais généralement l'énonciateur emploie des verbes de perception, à la modalisation autonymique ou aux formes « *selon X* ».

Tel est le cas des énoncés suivants :

« D'où le caractère religieux très marquant de cette période (les fameuses aouacher) **selon Ibn Razin.** » (Le Matin du Sahara, Maroc)

« Il rappelle que toutes les photos sont "harem" **selon l'Imam de la "chariaâ"** y compris celles d'identité. » (Alger Républicain, Algérie)

Souvent, le sémantisme des verbes introducteurs représente la nature des contenus rapportés. Toutefois, suivant leur mode d'insertion et leur entourage syntaxique, certains verbes introducteurs ont un usage très confus.

Le journaliste, dans l'exemple suivant, rapporte les propos d'un politicien en ayant recours au discours direct. Ce qui dénote la subjectivité de l'énonciateur dans ce cas, c'est bien le contenu des propos rapportés qui comporte le verbe introducteur « répond ». Ce dernier, dans ce contexte, a un usage très confus, car il ne dénote pas réellement la réponse de A. Ouyahia.

« A relire, à Alger surtout. Car il y a un royaume algérien du nom de «royaume de personne». Ouyahia dérange qui ? «Personne de précis» **répond Ouyahia.** Le cyclope, eux, les importateurs. » (Le Quotidien d'Oran, Algérie)

En outre, l'acte de rapporter ne se détecte pas exclusivement dans le sémantisme des verbes de paroles. Parfois les contenus rapportés sont présentés sous forme modalisée (« estime que»).

Considérons ce que nous divulgue le corpus. Soit l'exemple suivant comportant du discours rapporté introduit par un verbe introducteur qui manifeste la subjectivité de l'énonciateur.

« Cet organe censé surveiller le prochain scrutin **estime que Boutef doit peser de tout son poids pour que les élections se déroulent réellement selon des normes démocratiques.** » (Le Soir d'Algérie, Algérie)

Dans la modalisation en discours rapporté, les introducteurs peuvent être à la forme de : *Ouyahia suppose, le régime prétend, Bouteflika estime...* Qu'ils soient des verbes introducteurs de discours direct ou des groupes introductifs dans le cadre de la modalisation en discours rapporté, ces introducteurs sont rarement neutres dans la

mesure où ils apportent un éclairage subjectif par leurs commentaires de l'information et révèlent la position de l'énonciateur vis-à-vis de ce qu'il rapporte.

Considérons l'exemple suivant qui comporte un discours rapporté introduit par le verbe «dire».

« On a moins envie de croire l'avocat commis d'office, Farouk Ksentini, quand il dit que le ministère de l'Intérieur a tout fait pour que les élections soient transparentes et qu'il est impossible de faire mieux. » (El Watan, Algérie)

La subjectivité de ce discours se révèle à travers l'expression « *on a moins envie de croire...* » qui dénote le point de vue du journaliste à propos de ce que dit Farouk Ksentini.

En revanche, le discours ci-dessous révèle bien la subjectivité manifestée à travers les verbes «espérer et penser».

« Le monde a tourné la page, certains l'ont déchirée, d'autres en sont encore aux premières pages du livre de l'Histoire, mais toute l'humanité et quelques hommes verts espèrent que cette nouvelle année soit meilleure pour eux et la terre que ces dix derniers siècles. Idem pour les Algériens qui pensent qu'elle ne peut pas être plus pourrie que sa sœur cadette et votent, dans cette perspective même, un signe d'optimisme quoique sous toute réserve. » (Le Quotidien d'Oran, Algérie)

Dans cet exemple, le journaliste passe implicitement de la position de celui qui témoigne d'un «événement» susceptible (un discours lu ou entendu) à la position du narrateur omniscient qui connaît la pensée d'autrui.

Les locutions introductives neutres que nous avons repérées dans le discours de l'éditorial n'ont d'autres fonctions que l'attribution (*il affirme que, dit-il, selon lui*), et la subjectivité de l'énonciateur se dévoile à partir d'autres éléments qui peuvent l'exprimer, plus ou moins explicitement, alors que dans les chroniques et les billets les locutions introductives guident l'interprétation en «cadrant» le discours rapporté (*il a laissé entendre que, il prétend que ...*). Dans l'éditorial, le discours rapporté est introduit comme un acte de parole à travers des verbes neutres alors que dans la chronique et/ou le billet, il peut s'agir de pensée (*il estime que*) ou des résultats d'une parole (*il a laissé entendre que*).

Nous pouvons présumer donc que ce désir de passer de la parole rapportée (*dit que*) à l'action rapportée (*s'oppose à, refuse de*), et également à la pensée rapportée (*pense que, estime que, veut que*) renforce l'intelligibilité du discours journalistique, lui redonne une certaine «vivacité» et engendre l'illusion d'une prise plus directe sur le réel. On voit les chroniqueurs penser et agir plutôt que les entendre dire qu'ils pensent et qu'ils agissent. Ce procédé accroît la distance qui éloigne le discours d'autrui de l'énoncé du journaliste.

3. Les formes de discours rapporté

L'énonciateur qui désire présenter de multiples jugements sur une réalité dispose de plusieurs moyens pour rapporter les paroles (faits, pensées) d'autrui. Sa subjectivité pourrait se manifester dans le choix de rapporter ou de ne pas rapporter, dans la nature, la quantité et la longueur des propos qui seront retenus aux fins de la citation notamment dans le choix du style direct, indirect ou indirect libre.

Il s'agit dans ce qui suit, après avoir défini le discours rapporté, de donner un aperçu des diverses formes qu'il revêt : discours direct, indirect et indirect libre, ainsi que leurs spécificités subjectives.

3.1. Le discours direct

Le discours direct est défini comme le rapporté, dans sa forme originale, sans termes de liaison, après un verbe de parole placé entre guillemets ou comme la restitution des paroles exactes de l'énonciateur cité insérées typographiquement dans le texte (Mangueneau, 2005 : 48)

La caractéristique principale du discours direct demeure le fait qu'il est censé restituer les mots mêmes de l'énonciateur rapporté. Il semble dire : « Voilà les paroles mêmes qui ont été dites », l'énonciateur citant fait renvoi au discours direct. D'après J. Authier-Revuz AUTHIER-REVUZ (1995 : 56), le discours direct se caractérise par une certaine hétérogénéité. Cette hétérogénéité fait du discours direct un phénomène unique, exceptionnel dans la langue, qui l'oppose au discours indirect qui, lui, se caractérise par son homogénéité.

Les formes de discours direct les plus marquées sont celles qui ont le maximum de caractéristiques retenues par les grammaires et les études linguistiques. Elles comprennent :

- La présence d'un verbe introducteur transitif devant le segment présenté qui est l'objet direct.
- Un effet de rupture syntaxique par rapport au segment présentateur.
- La présence de guillemets entourant le segment présenté (ou de tirets, et/ou d'italiques).
- L'hétérogénéité dans les systèmes de repérage énonciatif (deux cadres énonciatifs juxtaposés).
- L'hétérogénéité dans les modalités phrastiques ou énonciatives.
- La présence d'éléments expressifs dans le segment présenté.

La particularité principale du discours direct est qu'on y sépare nettement les situations d'énonciation du discours citant et celle du discours cité. Il est la forme de discours rapporté qui restitue exactement les propos rapportés. C. Baylon et X. Mignot précisent que « *le locuteur rapporte textuellement et objectivement les paroles (ou les pensées) des personnages.* » (1993: 44)

Sans être aussi radical, P. Legoffic et C. Fuchs soutiennent qu'au style direct, « *l'énoncé rapporté est censé redonner fidèlement, dans leur littéralité, les propos tenus par autrui.* » (1992 : 88)

Le discours direct sollicite l'éventualité de rapporter fidèlement les propos cités.

Pour Dominique Maingueneau :

« Le discours rapporté peut s'avérer très utile lorsqu'une information présente un caractère choquant, participant ainsi au sensationnalisme dont les locuteurs de la presse populaire sont friands, ou lorsque celle-ci contient des éléments qui pourraient occasionner des procès en diffamation » (1998 : 119)

De ce fait, nous pouvons dire que le journaliste se sert des citations quand il ne veut pas assumer la responsabilité des propos d'une certaine nature ou alors quand il se juge incapable de redire avec ses propres mots certains énoncés. En fait, il préfère citer le discours d'autrui d'une façon fidèle. Considérons à cet effet l'énoncé suivant :

C'est juste que lors du précédent scrutin, Boutef, avec le même air très grave, avec le même index pointé droit dans ma direction, avec la même moustache sévère brandie comme une haie d'houx, m'avait aussi affirmé «vote ! Oui ! Vote ! Car ta voix est importante». J'ai su, après, bien après, que finalement, ma voix n'avait pas été aussi importante que cela... (Le Soir d'Algérie, Algérie)

Dans cet exemple, le journaliste rapporte les propos du président de la République fidèlement pour ne pas assumer la responsabilité des informations citées, mais son discours entraîne la trace de l'énonciateur puisqu'il rapporte seulement ce qu'il désire.

Si l'on considère que c'est le rapporteur qui reconstruit la situation d'énonciation citée et que c'est cette description qui donne forcément son cadre à l'interprétation du discours rapporté, le discours direct ne peut donc être objectif.

En effet, D. Maingueneau (2009 : 56) prétend que le discours direct n'est jamais qu'une partie de l'énoncé dominée par l'énonciateur du discours rapporté, qui dispose de plusieurs particularités pour le garnir d'une trace personnelle.

Dans l'exemple suivant, le journaliste rapporte les propos du président de la République A. Bouteflika en les mettant entre guillemet et en italique.

Du coup, après les mots, il y a les grandes phrases. «Voter, c'est comme la balle du 1er novembre », a dit Bouteflika. C'est-à-dire voter, c'est décoloniser ou refuser la colonisation. Quel est le lien ? Aucun, car le but d'un vote légitime, c'est de chasser le colon national qui a remplacé le colon international. (Le Quotidien d'Oran, Algérie)

Le discours direct ci-dessus révèle l'intention de communication de l'énonciateur dans la mesure où il critique le contenu des propos qu'il rapporte pour donner son point de vue sur le vote.

Dans l'exemple ci-dessous, l'énonciateur rapporte les propos du politicien B. Soltani pour affirmer et renforcer sa position en narrant des faits. Ainsi, le journaliste profite-t-il du discours rapporté pour confirmer son point de vue quand il dit :

« Qui, du FLN ou du RND empruntera le premier l'issue «Balcon», quitte à se rompre le cou, cinq étages plus bas ? J'ai posé la question à Soltani en personne. Et il m'a fait cette réponse très courte, « C'est un non-événement !» Je fume du thé et je reste éveillé, le cauchemar continue. » (Le Soir d'Algérie, Algérie)

Dans l'énoncé suivant, le chroniqueur critique l'expression du politicien A. Belkhadem qui fait allusion à l'opportunisme de B. Soltani qui claque la porte de l'Alliance.

« S'exprimant sur le retrait du MSP de l'Alliance présidentielle, l'Empastillé a dit ceci, au mot près, traduction assurée par un bureau de traducteurs assermentés et non membres du Front : «Si la viande est haram, alors la sauce qui l'accompagne aussi !» (Le Soir d'Algérie, Algérie)

Le recours au discours rapporté dans l'exemple ci-dessus révèle la position de l'énonciateur.

Un examen des segments présentateurs des séquences de paroles rapportées montre qu'elles sont rarement explicites sur le caractère oral ou écrit de l'énonciation d'origine. Parfois, le segment présentateur est explicite et laisse discerner les détails de la situation mère. Le journaliste a, de ce fait, besoin d'introduire son lecteur dans la trame authentique du récit.

Voici ce que nous divulgue notre corpus :

1). *Doit-il [Le président Bouteflika] les rembarrier aussi sec, et leur rétorquer : « il est plus facile de critiquer que de gérer, d'être dans l'opposition que dans la gestion... »* (Le Soir d'Algérie, Algérie)

2). *Celle de dénier à l'un des pays qui s'est opposé à notre indépendance la possibilité de s'approcher d'un peu trop près des tombes de nos moudjahidine ? Et s'en aller trotter comme un Speedy Gonzales jusqu'à Ankara pour y abreuver : « de promesses de ralliements les oreilles des Frères turcs, c'est quoi ? »* (Le Soir d'Algérie, Algérie)

Dans les énoncés (1) et (2) les verbes **rétorquer**, **abreuver**, non seulement révèlent que les paroles d'origine sont produites à l'oral, dites par le président A. Bouteflika, mais ils renseignent aussi sur la tonalité et les émotions qui se dégagent de l'énonciation d'origine et qui donnent vie au récit. L'emploi du style direct dans ces exemples, pour rapporter le discours originel, semble provenir du désir du journaliste de laisser le lecteur assister promptement à l'énonciation des propos par le locuteur source.

Ainsi, le discours suivant exprime la subjectivité de l'énonciateur à travers son choix du propos, du verbe introducteur **gueuler** et de son appréciation finale avec le jeu de mots flambation-flambeur. C'est une manière de ridiculiser celui qui ne sait pas parler le français et ne sait pas ce qu'il dit.

J'ai encore dans les oreilles ce slogan d'un candidat présent lui à sa tranche horaire radio et qui a gueulé : «halte à la flambation des prix !». Petit flambeur va ! (Le Soir d'Algérie, Algérie)

Considérons les énoncés ci-dessous ;

« Ce dernier s'engouffre dans la limousine et **lance** au conducteur : «Au siège !» Vous imaginez l'embarras du chauffeur ? Quel siège ? Le siège du ministère ? Ou le siège du parti ? » (L'Opinion, Maroc)

« Au moment de descendre de la voiture, le père de famille a trouvé le moyen de piquer un kg de viande hâchée. Son copain qui l'a aussitôt saisi de l'épaule lui a dit: "Mais tu n'as pas honte de ramener du haram pour tes gosses ? » (L'Opinion, Maroc)

Le recours au discours direct dans les énoncés ci-dessus pour rapporter le discours originel et le choix des verbes introducteurs semblent résulter du désir du locuteur de laisser le lecteur assister immédiatement à la profération du discours par le locuteur primaire.

Ainsi, l'énonciateur rapporte subjectivement les propos ci-dessous, ce qui est explicité par son recours à l'expression « **formule délicieusement cyanurée** » qui dénote bien le point de vue et la position du locuteur à propos de ce qu'il rapporte.

Avant Daho, Ouyahia avait eu cette formule délicieusement cyanurée : «A moins d'un miracle, les islamistes ne pourront pas emporter les élections !» (Le Soir d'Algérie, Algérie)

Dans l'exemple suivant, le journaliste introduit son discours direct par une formule subjective en disant :

« **Là, la réponse du régime est affective, «oui, c'est promis», alors que c'est purement une question technique.** » (Le Matin du Sahara, Maroc)

La subjectivité du journaliste dans cet énoncé s'affiche à travers son choix des propos rapportés et sa ridiculisation du rapporté. Il fait alors apparition dans son discours en procurant au lecteur, de manière plus ou moins manifeste, des sources de décryptage du discours rapporté.

Dans le discours ci-dessous, les formes de représentation de l'autre vont bien au-delà de la parole effectivement conçue. Le journaliste rapporte des faits sociopolitiques ; ces faits sont constitués de *dits* et de *non-dits*.

*54 ce n'était pas une élection, mais une révolution. 2012, ce n'est pas une révolution, c'est une immobilisation, dit Bouteflika. Le second : «**Voter, c'est aussi important que 62 ou 95**», a dit Ouyahia. Pourquoi ? Quel est le lien entre choisir des députés qui ne peuvent rien et la libération ? Les accords d'Evian peut-être. **Là, Ouyahia dit : « voter, c'est pas chasser le colon comme a dit Bouteflika, mais avoir l'indépendance »** (Le Quotidien d'Oran, Algérie)*

Le journaliste cite les propos du président de la République A. Bouteflika et ceux de A. Ouyahia pour critiquer leur position vis-à-vis du vote algérien (les élections législatives). Après avoir rapporté leurs propos, il donne son point de vue en disant :

« *L'essentiel est que donc aujourd'hui tout le monde veut de nouvelles définitions à de vieilles réalités* ». (Le Quotidien d'Oran, Algérie)

Le recours au discours direct dans les articles de presse écrite pourrait se traduire par l'absence de responsabilité de l'énonciateur vis-à-vis du discours qu'il reprend. Patricia Von Münchow précise qu'au style direct, le locuteur se limite « à *exposer un objet qui existe indépendamment de lui et dont la moindre existence légitime l'exposition* » (2004 :7)

Ainsi, dans l'exemple suivant, l'absence de responsabilité de l'énonciateur vis-à-vis du discours qu'il reprend se voit à travers sa formule d'introduire le discours direct quand il dit « *les termes du problème de ces législatives sont posés comme tels...* ».

Pour Laskri, pas celui de l'ANP, non, Laskri du FFS, les termes du problème de ces législatives sont posés comme tels : «Participer, c'est donner une caution au système. Ne pas participer, boycotter, c'est ouvrir la voie aux islamistes.» Ah ! Mon Dieu ! Quel dileeeeeeeemme! Y aller ? Ou ne pas y aller

? (Le Soir d'Algérie, Algérie)

Dans cet exemple, le journaliste se libère de la responsabilité du discours rapporté qui n'appartient qu'au locuteur originaire et il énonce explicitement sa position sur le fait abordé. Sa subjectivité se dévoile à travers son recours à l'expression « *Ah ! Mon Dieu ! Quel dileeeeeeemme!* » qui dévoile son inquiétude aux propos rapportés.

La présence du discours direct dans la presse dévoile donc la volonté du journaliste de se présenter comme objectif et sérieux, malgré la subjectivité de son discours due à la manifestation de sa présence explicite au sein de son énoncé. Et la mise à distance des paroles rapportées dénote pour nous trois cas de figure :

a) Le journaliste cherche à consolider ses propos pour garantir la crédibilité de son information à la façon d'un discours argumentatif. Ainsi dans l'énoncé suivant, l'énonciateur-éditorialiste exprime sa subjectivité vis-à-vis du sujet traité :

- *Quand le ministre américain de la Défense, Leon Panetta, estime crédible une attaque militaire israélienne en avril, qui peut reprocher à un dirigeant iranien de riposter en déclarant que : « si nous avons le sentiment que nos ennemis veulent mettre en danger nos intérêts nationaux, et qu'ils ont l'intention de le faire, notre stratégie consistera désormais à agir sans attendre qu'ils soient passés à l'acte ». On ne sait pas si les Iraniens sont effectivement en mesure de le faire ... (Liberté, Algérie)*

La subjectivité, dans ce cas, se révèle à travers l'expression que l'énonciateur utilise à la fin de son discours rapporté. Il profite de ce type de discours pour donner son opinion.

b) Le journaliste rapporte les propos ci-dessous afin de mettre le point implicitement sur ce qui le dérange. Cet énoncé comporte les propos du régime politique et ceux de l'énonciateur qui tournent autour du vote.

- *L'État dit : « Donnez-moi votre voix, je vous remplis la bouche ». Nouveau proverbe : « L'électeur est le seul être humain à pouvoir parler seulement la bouche pleine ». C'est le proverbe du Régime. « On vous donnera plus » apparaît à chaque moment électoral, après la chute d'un dictateur arabe voisin, quand on a besoin du peuple pour se reproduire politiquement et pour le rassembler et pour tromper les Occidentaux. (Le Quotidien d'Oran, Algérie)*

L'énonciateur souligne par cet usage même du discours direct la dissimilitude entre des propos prestigieux, intangibles et les siens qui s'apparenteraient à une citation du régime ;

c) Le journaliste rapporte les propos ci-dessous de certains personnages en les critiquant pour donner son point de vue sur le thème évoqué, dans ce cas nous parlons d'une subjectivité consciente et voulue. Il rapporte les propos du chef de parti des travailleurs Louisa Hanoune en les renonçant et les contredisant.

Tata Louisa a déclaré : « Si les islamistes l'emportent aux législatives, c'est qu'il y a anguille sous roche. » Alors là, moi, je dis « ça suffit » ! Oui, ça suffit. Barakat ! Même si l'on est un chef de parti, même si l'on est une femme de caractère, on ne peut tout de même pas se laisser aller ainsi, à ce genre d'extrêmes. (Le Soir d'Algérie, Algérie)

Dans cet exemple, le journaliste s'amuse et se moque de Louiza Hanoune. Ses propos dévoilent clairement son opposition vis-à-vis de ce que dit ce chef de parti.

Le recours à ce procédé pourrait s'expliquer par le désir de l'énonciateur de se cacher derrière les propos d'autrui afin de ne pas révéler sa subjectivité explicitement.

De plus, quand le journaliste désire laisser ses traces dans son discours, il recourt plutôt au discours indirect.

3.2. Le discours indirect

D'après Jean-Claude Chevalier et al, le discours rapporté « *devient indirect par le fait d'être transposé* (« Transposé » représente dans cette citation la dépendance

énonciative ; « subordonné » la dépendance syntaxique) *et subordonné à une proposition* ». (1969 : 21)

Il apparaît sous la forme de paroles rapportées par l'intermédiaire d'un verbe formant une subordonnée. Dans le discours indirect, le but du locuteur original est de rapporter le sens général du contenu de l'énoncé, mais non pas de rapporter exactement les propos cités.

Le discours indirect a pour principale caractéristique d'être introduit par un verbe suivi de la conjonction « que » (**s'empresse d'affirmer que, a estimé que, pense que, etc.**)

Considérons à titre d'illustration l'énoncé suivant :

« Le ministère de l'Intérieur, qui s'est retrouvé à son corps défendant en première ligne dans la gestion de ce dossier, estime, pour sa part, que ces mêmes pouvoirs publics ont donné ce qu'ils sont en mesure de donner. » (L'Opinion, Maroc)

Dans l'énoncé ci-dessus, le journaliste rapporte les propos du ministre de l'Intérieur en recourant au verbe introducteur « estimer » qui révèle la trace de l'énonciateur.

Ainsi, dans l'exemple suivant, l'énonciateur cite les propos du *châtelain* (le président de la République algérienne), il narre les faits qui se sont passés après la visite de A. Bouteflika en rapportant ce que ce dernier affirme.

« C'est proprement hallucinant ! Cette visite d'Abdekka jeudi, à Oran, et cette halte hypermédiatisée au tout nouveau centre de développement des satellites sont sidérantes de décalage spatio-temporel. Le châtelain y a affirmé devant témoins, une forêt de caméras et micros qu'il souhaitait l'autonomie du pays en matière de télécoms et cela avant la fin 2014. » (Le Soir d'Algérie, Algérie)

L'examen de l'exemple suscité montre que le discours indirect est comparable, ainsi, à une paraphrase de l'énoncé de base et prend la forme d'un discours narrativisé.

Souvent dans notre corpus, les faits dont témoigne le journaliste sont de nature discursive : soit que le discours lui-même forme, pour le journaliste, un événement relaté dont il n'a eu connaissance que par le biais d'un témoignage (le président a déclaré que...).

Soit que l'événement relaté n'est connu du journaliste que par une tierce personne (*après les élections, la viande rouge, elle viendra de l'Inde cette année, selon le gouvernement alimentaire, en prévision du mois sacré*). Soit enfin que le discours rapporté porte sur un autre discours qui lui-même constitue un « fait » (*le ministre a rappelé que c'est Chérif Abbas qui, le premier, a dit que la réplique à la loi du 23 février est mise sous le coude parce que n'étant pas une priorité du Parlement*).

Dans le discours ayant des traits d'objectivité, le journaliste essaie de rapporter exactement le discours d'autrui ou à en donner l'illusion alors que, dans une énonciation plus subjective, il estimerait plutôt incorporer le discours d'autrui dans ses propres énoncés en recourant au style indirect.

« Celle qu'on n'a pas eue en entier. Pourquoi 95 ? Parce qu'à l'époque, le peuple a voté en masse pour Zeroual, contre les GIA. Que dit Zeroual ? Rien. C'est l'un des grands muets de l'ex-grande muette. Puis, il y a eu les autres. L'ambassadeur US a dit aux Algériens que voter, c'est décider et influencer sur la décision. » (Le Quotidien d'Oran)

« Voter, c'est comme rendre visite à un malade ou enterrer un mort », a dit, avec une intelligence malheureuse, le ministre des Affaires religieuses. Ghazali, l'ex-chef de gouvernement proclame que voter est une perte de temps. C'est peut-être la définition la plus juste : on vote depuis cinquante ans et nous avons perdu cinquante ans d'indépendance. (Le Quotidien d'Oran, Algérie)

Comme on le constate dans les deux énoncés cités ci-dessus, l'énonciateur-journaliste manifeste implicitement sa subjectivité vis-à-vis du sujet évoqué. Nous pouvons dire

qu'il s'agit d'une subjectivité de type interprétatif narratif (Kerbrat-Orecchioni, 1977 :125) car le sujet énonciateur ne se manifeste pas explicitement quand il narre les faits.

Dans le discours suivant, le journaliste insère les propos du ministre de l'Intérieur « DOK » (Daho Ould Kablia) en les cadrant par une expression « on peut croire » qui révèle son adhésion.

« On peut croire DOK quand il dit que le ministère de l'Intérieur est le seul organisateur du prochain scrutin et qu'il a tout fait pour en garantir l'honnêteté. (El Watan, Algérie)

La subjectivité apparaît dans cet exemple puisque l'élément introducteur peut conduire péjorativement ou méliorativement l'énoncé, il peut maintenir un certain degré de certitude par rapport aux propos restitués.

Dans l'énoncé suivant, le journaliste exprime son attitude vis-à-vis de ce qu'il rapporte en disant : « cet appel **m'intrigue** », sa subjectivité se révèle à travers son recours à la première personne « **m'** » et son choix du verbe « intriguer » qui marque le doute.

« Abdekka demande aux Algériennes et aux Algériens de voter avec sérieux le 10 mai prochain. Cet appel m'intrigue tout de même un peu. Est-ce à dire qu'avant, lors des précédents scrutins, les citoyens de ce pays se rendaient aux urnes en processions hilares, en se fendant la poire, et peinaient à introduire leur bulletin dans l'urne tellement leurs corps étaient agités par les fous rires en tous genres ? » (Le Soir d'Algérie, Algérie)

Dans l'exemple suivant, le journaliste invente des personnages et leur donne des rôles à jouer en ayant recours au style indirect, il s'agit ici d'une narration imaginaire. Il imagine une conversation établie entre des moutons et il rapporte leur propos. Le recours au discours indirect ici est au service de la parodie, l'énonciateur fait parler des animaux pour démontrer sa position vis-à-vis de la relation politique entre les députés et le peuple algérien.

Le berger du berger expliquera alors : « Sans moi, vous vous mangeriez ». Là, les moutons se sont regardés et se sont dit que c'est possible, même sans les dents. Rien n'est plus menaçant pour un mouton qu'un autre mouton, selon la propagande. (Le Quotidien d'Oran, Algérie)

Le discours ci-dessus ne rapporte pas obligatoirement des paroles effectivement dites, il peut s'agir d'une énonciation rêvée, narrative, imaginaire.

Nous constatons également que sous forme de dialogue, question/réponse, le journaliste met en scène son énoncé de manière à ce que le discours indirect forme des réponses aux interrogations posées par le rapporteur.

3.3. Le discours indirect libre

Le discours indirect libre est la forme la plus complexe du discours rapporté. D'après R. Wagne et J. Pinchon (1991 : 37) le discours indirect libre participe à la fois au discours direct et au discours indirect. Il est caractérisé par l'absence de verbe introducteur et de subordination. Il s'agit d'une fusion entre les paroles d'un personnage, ses pensées et la sollicitation du locuteur journaliste lui-même.

Le discours indirect libre se caractérise par certains aspects du discours direct (ponctuation, interjections) et certains critères du discours indirect (changement des pronoms et des mots possessifs, concordance des temps, modification des adverbes de temps).

Ainsi, l'exemple ci-dessous comporte un discours citant et un discours cité.

« Belkhadem a été imposé par la Présidence ! C'est la réponse de Boudjemâa Haïchour, ex-ministre et probablement prochain secrétaire général du parti, mercredi passé, lors d'un entretien. » (El Watan, Algérie)

Dans cet énoncé, le locuteur a gardé l'esprit de la réponse. On assiste à la nominalisation du verbe de parole (**répond-réponse**), un discours assez proche du

discours direct. Parce qu'il rend imprécises les frontières entre les deux voix, ce qui facilite la maîtrise par le rapporteur des propos et donc l'éventualité de son accessibilité, le discours indirect libre permet de rendre un discours clair et compréhensible pour le lecteur.

Dans l'énoncé ci-dessous, le journaliste recourt au discours rapporté afin de mettre le point sur une réalité politique qui le dérange, celle des élections législatives.

« *Votez pour moi S.V.P. ! A l'arrivée de la tragédie nationale, ma tête se pollua d'idées trop noires. Je voulais quitter le pays pour ne pas voir mon frère mourir sous mes yeux exorbités. Je fis, alors, une prière pour les martyrs de mon pays et le soleil se remit à briller de nouveau sur mon sol natal. Votez pour moi S.V.P. ! C'est que je veux me faire élire... ou mourir, ainsi précise le berger.* » (Le Quotidien d'Oran, Algérie)

À la lecture de l'exemple ci-dessus, on a l'impression d'avoir affaire au discours direct ; c'est grâce à l'absence des guillemets que le lecteur se rend à l'évidence qu'il est en présence d'un discours indirect libre. La subjectivité de l'énonciateur se dévoile à travers son choix des propos rapportés qui exprime implicitement son attitude.

Le discours indirect libre s'intègre au récit, la langue parlée et la langue écrite sont rapprochées sans intervention de l'auteur. Il permet de mieux exprimer les émotions et les sentiments de l'auteur. C'est un moyen qui donne l'éventualité au rapporteur de prendre à son compte le discours cité dans la mesure où, d'après Riegel et al, « *il permet à l'auteur de mêler son point de vue avec celui du personnage dont il rapporte le discours* » (2002 : 33). En d'autres termes, l'énonciateur exprime sa propre pensée dans les propos repris et il les prend sous sa responsabilité.

Michèle Perret précise que le discours indirect libre

« *peut permettre des effets littéraires très subtils dans les faits divers, en revanche, il permet souvent de confondre la voix du journaliste et celle d'un personnage.* » (1994 : 63)

Le rapporteur a l'éventualité d'énoncer son propre discours, en mêlant sa voix à celle du locuteur source.

Jacqueline Authier affirme que lorsqu'il est question d'une *traduction*, « *le DI libre est dans le cas d'un message incompréhensible pour L (le locuteur), un mode de rapport radicalement exclu : seul le DD [...] est possible* ». (1984 : 21)

Cela peut se traduire par le fait que pour reprendre avec ses termes un discours, il faut d'abord l'avoir saisi. De ce fait, souvent le journaliste ne donne pas fidèlement au lecteur le discours de base, mais il lui propose un équivalent sémantique imprégné de l'énonciation citante. Il se présente ainsi comme le seul locuteur et prend en considération l'ensemble de l'énonciation.

Parfois le journaliste se cache derrière un *énonciateur générique* (Peytard, 1993 :148) pour faire valoir son point de vue sous l'habillage d'une prétendue neutralité.

« *Tous les observateurs de vie politique croient vraiment que nous sommes une menace, des voleurs, des comploteurs quand on leur demande d'expliquer, de dégager, de partir, de justifier ou de fournir les factures.* » (L'Opinion, Maroc)

La source du propos cité n'est pas ici un individu, mais une classe de locuteurs crédibles (« tous les observateurs ») ; ce qui paraît soutenir l'illusion de neutralité, car le journaliste fait mine de rendre compte du point de vue commun. C'est pour résoudre la difficulté d'attribuer clairement cet énoncé à un individu que le journaliste recourt au tiers parlant, à un *énonciateur générique* (*tous les observateurs* dans l'exemple ci-dessus), représentant un ensemble.

Dans l'exemple ci-dessous, le journaliste recourt au discours indirect libre pour rapporter les propos des responsables politiques.

Voter ? C'est un acte anti-impérialiste, dit quelque part Louisa Hanoune. Voter, c'est l'un des cinq piliers de l'islamisme, disent les islamistes. Voter est obligatoire pour la charia, disent les ex-fondateurs du FIS. «Voter ? C'est

n'avoir que le choix de participer», dit le FFS. «Voter, c'est dire non à un oui», dit le RCD. » (Le Quotidien d'Oran, Algérie)

Le journaliste, dans l'exemple ci-dessus, choisit d'incorporer le discours de Louisa Hanoune dans son propre énoncé. La présence de l'énonciateur et son attitude se révèlent à travers son choix d'insérer dans son discours les propos de tel ou tel auteur. Ainsi dans l'exemple suivant, le journaliste recourt à l'adverbe « **malheureusement** », après avoir donné son impression vis-à-vis des propos du politicien A. Ouyahia. La subjectivité de l'énonciateur s'affiche également à travers son recours au surnom diminutif familier « Abdekka ».

*« Enfin, le projet est lancé ! Les Chinois, maîtres d'œuvre, sont même enthousiastes. Leur contremaître en chef a déclaré : «Aujourd'hui, je peux dire que le chantier est sur les rails !» **Malheureusement**, la construction de la Grande Mosquée d'Abdekka, moins connue sous l'appellation Djamaâ Feraoun, est en mauvaise voie ! » (Le Soir d'Algérie, Algérie)*

En mettant en valeur son discours, le journaliste ne fait pas que paraphraser, citer ou reformuler ce qui est inévitablement dit ; il traduit des attitudes, des faits et des comportements en les verbalisant, ce qui exprime explicitement sa subjectivité.

L'étude quantitative de notre corpus montre que les journalistes de la presse écrite maghrébine recourent le plus au discours indirect libre, cela peut s'expliquer par leur désir d'exprimer librement leurs positions, sentiments, jugements et attitudes.

Conclusion

L'examen du corpus révèle donc une grande complexité dans les modes de représentation de soi et de l'autre affichée à travers le recours à des procédés argumentatifs. En effet, nous sommes arrivé à notre objectif principal en analysant les traces de subjectivité traquées à travers des moyens linguistiques trahissant des images de l'énonciateur.

Ainsi, à travers cette étude, nous avons constaté que l'énonciateur manifeste souvent sa présence. Le choix des personnes et des propos cités, la manière (directe ou indirecte) de les citer, la manière (par les locutions introductives) d'émettre les propos d'autrui à son propre propos, la confusion qui peut être maintenue à la frontière des deux discours, tout cela participe à afficher l'identité du journaliste et son intention de communiquer, et à établir un certain rapport entre lui-même, en tant que sujet, et le réel (c'est-à-dire le locuteur cité et son discours).

La subjectivité de l'énonciateur se mesure dans le discours rapporté, d'une part, par son positionnement par rapport au contenu rapporté, d'autre part, par la façon dont il veut agir sur le lecteur. Également par son choix de mettre en œuvre telle forme de discours rapporté ou telle autre selon ses finalités professionnelles.

Le discours direct est utilisé par le journaliste pour entretenir une distance entre le discours qu'il rapporte et lui. C'est ainsi que lorsqu'il désire convaincre le lecteur qu'il a gardé ses distances par rapport à l'information communiquée, il utilise le discours direct. Par contre, s'il désire certifier les paroles reprises, il se sert des discours indirect et indirect libre. Cela est principalement dû au fait que les journalistes recourent aux propos d'autrui pour enrichir le contenu de leurs articles.

Que dire en définitive de l'attitude du journaliste vis-à-vis du discours cité, sinon qu'elle est assujettie à la forme du discours rapporté employée. L'énonciateur peut parfois prendre en considération le discours qu'il restitue. Cela est notamment vrai quand il recourt aux styles indirect et indirect libre qui permettent généralement au locuteur d'exprimer son jugement en citant des propos, il peut y insérer ses propres mots.

Bibliographic references

Authier-Revuz, J. (1995). Ces mots qui ne vont pas de soi. Boucles réflexives et non-coïncidences du dire. Paris. Larousse.

- Authier-Revuz, J. (1984). Hétérogénéité(s) énonciative(s). *Langages*, numéro (73), pp. 98-111.
- Baylon, C. et Mignot, X. (1993). *La Communication. L'Information Grammaticale*, numéro (56), p. 52.
- Charaudeau, P. (1992). *Grammaire du sens et de l'expression*. Paris. Hachette Éducation.
- Charron, J. et Loïc, J. (1999). Énonciation journalistique et subjectivité : les marques du changement. *Les Études de communication publique*, numéro (14).
- Chevalier, J.-C., Blanche-Benveniste, C., Arrive, M. et Peytard, J. (1969). *Grammaire Larousse du français contemporain*, Langue française, pp. 95-98.
- Ducrot, O. (1989). *Logique, structure, énonciation. Lectures sur le langage*. Paris. Minuit.
- Kerbrat-Orecchioni, C. (1977). *La Connotation*. Lyon. Pull.
- Legoffic, P. et Fuchs, C. (1992). *Les Linguistiques contemporaines : repères théoriques*. Paris. Hachette.
- Maingueneau, D. (2009). *Les termes clés de l'analyse du discours*. Paris. Seuil.
- Maingueneau, D. (2005). Réflexions sur la « grammaire du discours au collège ». *Le français aujourd'hui*, numéro (148), pp.47-54.
- Maingueneau, D. (1998). *Analyser les textes de communication*. Paris. Dunod.
- Perret, M. (1994). *Les sujets et leurs discours. Énonciation et interaction*. Aix-en-Provence.
- Riegel, M., Pellat, J.-C. et Rioul, R. (2002). *Grammaire méthodique du français*. Paris. puf.
- Rosier, L. (1999). *Le discours rapporté. Histoire, théories, pratiques*. Bruxelles. Duculot.
- Von Münchow, P. (2004). *Les journaux télévisés en France et en Allemagne*. Paris. Presse Sorbonne Nouvelle.
- Wagner, R.-L. et Pinchon, J. (1991). *Grammaire du français classique et moderne*. Paris. Hachette.
- Zelizer, B. (1995). Text, Talk, and Journalistic Quoting Practices. *The Communication Review*, volume (1), pp. 33-51.

Words: 7378

Characters: 46 728 (25,96 standard pages)

Assoc. prof. Ikram Aya Bentouonsi, HDR
 French language dpt
 Faculty of Letters and Languages
 Larbi Ben M'hidi University
 Oum El Bouaghi, N 10
 Oum El Bouaghi
 Algeria

Mohamed Ramzi Hechiche
 Dpt of French language
 Faculty of Letters and languages
 University Freres Mentouri
 Constantine 1, RN 79
 Constantine
 Algeria